

Locaux et mobilier scolaires



Si, las de loger dans une vieille maison inconfortable j'ai pu me procurer les moyens de construire une nouvelle maison ; ou si, à défaut de mieux, je décide d'apporter à ma demeure les améliorations que je crois indispensables, il ne me viendra jamais à l'idée de me désintéresser de la disposition des pièces, des dimensions et de l'orientation des ouvertures, de la place réservée à la table ou à l'armoire. Je ne me contenterai pas de dire à l'architecte : voilà tant de centaines de mille, construisez-moi trois pièces ! Je lui indiquerai mes besoins et mes préférences, la destination de chaque pièce en vue de l'ameublement à intervenir et du travail à y pratiquer.

Je sais bien que lorsque la maison est montée, il est trop tard.

Nous sommes pourtant, nous instituteurs, les usagers imprévoyants qui laissons imprudemment les écoles se réparer, se construire et s'aménager comme en dehors de nous. Nul ne nous demande notre avis. Les architectes ne connaissent ni nos besoins ni nos désirs ; ils établissent leurs plans en fonction de l'école qu'ils ont fréquentée eux-mêmes, et les ministères décident à Paris des conditions que doivent remplir locaux, tables et bancs dans l'Ecole où nous allons travailler, nous et non eux.

Nous sommes évidemment les premiers coupables. Et c'est pourquoi nous tentons ce premier effort systématique pour réagir et permettre aux camarades de veiller à des installations scolaires qui répondent mieux aux besoins spéciaux de la pédagogie moderne qu'ils pratiquent.

ADAPTATION ET RENDEMENT

Les principes de rationalisation et de rendement sont aujourd'hui suffisamment connus. On sait combien l'installation matérielle des locaux, l'éclairage, la hauteur des sièges et des établis peuvent être déterminants dans la productivité d'une entreprise. Il devient banal de dire qu'on ne construit plus les usines modernes de 1953 sur le modèle des ateliers artisanaux de naguère, parce qu'il y faudra introduire et y manœuvrer des machines et des outils qui étaient inconnus il y a quelques années, et que les prescriptions d'hygiène demandées par la loi nécessitent des aménagements dont les services compétents viendront contrôler l'installation.

Que la notion de rendement soit également valable pour nos écoles, cela ne fait aucun doute. C'est ce que semblent pourtant ignorer systématiquement tous les services qui ont la charge de la construction et de l'aménagement des locaux scolaires : on construit encore en 1953 comme on construisait en 1900 : l'architecture extérieure, la façade, les fenêtres et les volets peuvent être modifiés, souvent en bien d'ailleurs. Mais entrez dans une école nouvellement construite : vous trouvez, comme en 1900, les mêmes alvéoles 7x8, calculées pour contenir sans la moindre perte d'espace, les 40 alvéolines dans lesquelles se couleront les enfants qui arrivent le matin pour un travail qui ressemble tellement, il est vrai, à celui qui nous était imposé au début du siècle. On rejoint les classes par les mêmes couloirs, avec les mêmes attributs... Et pourquoi seraient-ils différents puisque les normes de travail n'ont que superficiellement varié.

Nous n'exagérons rien en affirmant

que, dans ces écoles et dans ces classes, aucune des exigences courantes dans le commerce ou l'industrie ne sont respectées : ni l'hygiène du corps (station assise trop prolongée), ni l'hygiène de la respiration, ni l'hygiène des yeux.

Dans cette école type 1900, nous avons introduit depuis vingt ans des outils nouveaux et des normes de travail qui sont devenus aujourd'hui officiels : imprimerie à l'école nécessitant au moins une table, classement des fichiers avec meubles classeurs, projection fixe et animée, observations et expérimentations, travail collectif et coopératif demandant une plus grande mobilité des meubles et des occupants.

Notre usine nouvelle nécessite des locaux et des aménagements adaptés à nos besoins. Nous ne pouvons plus travailler normalement et avec suffisamment de profit dans nos alvéoles et nos alvéolines. Nous demandons aux pouvoirs publics et aux architectes d'avoir pour les enfants et leurs éducateurs de l'année 1953 au moins les mêmes sollicitudes qu'ils savent — et nous les en félicitons — manifester lorsqu'il s'agit des usines et des écuries.

Nous allons essayer de préciser les grandes lignes de cette adaptation et nous demanderons à nos camarades de nous soutenir dans la campagne que nous allons mener pour la réalisation en 1953 de l'école de 1953.

C'est à nous, en effet, de nous occuper d'une question qui nous intéresse au premier chef. Si nous savons en faire comprendre l'urgence aux parents et aux éducateurs intéressés, si nous savons nous défendre nous-mêmes, nous triompherons.

CE QU'EXIGENT LES TECHNIQUES MODERNES, LA PSYCHOLOGIE ET LA PÉDAGOGIE DE 1953

Qu'était jusqu'à ce jour le travail à l'École traditionnelle, travail pour lequel l'Etat avait construit ses écoles publiques au début du siècle ?

Cette école était un *auditorium-scriptorium*. L'essentiel du travail exigé des enfants était l'écriture, la lecture, la récitation, plus tard le dessin, toutes techniques qui s'accoutumaient fort bien des tables habituelles, avec naturellement la chaire sur l'estrade pour l'indispensable surveillance. Aucun déplace-

ment, autre que pour l'entrée et la sortie, n'était prévu. Aucun matériel d'expérimentation n'était demandé : les murs suffisaient pour supporter les cartes et les tableaux qui, avec les manuels, étaient les véritables outils de travail.

Ces observations ne sont d'ailleurs pas dénigrées. Tout comme l'atelier artisanal répondait à certains besoins techniques et économiques de l'époque, la construction scolaire et l'ameublement étaient au début du siècle adaptés au

méthodes et aux techniques correspondant à l'état de la science pédagogique et aux techniques de travail matériellement possibles. Ils étaient alors grandement en progrès sur le matériel des écoles religieuses et des garderies du siècle passé, avec leurs salles exigües, mal éclairées et meublées de bancs à 5 et 6 places. Ce que nous critiquons c'est que, aux progrès de la technique pédagogique et aux bouleversements des techniques de construction et d'ameublement n'ait pas correspondu une évolution corrélative dans la construction et l'aménagement scolaire.

C'est ce décalage coupable que nous voudrions faire disparaître.

Quels sont les besoins de l'Ecole Moderne ?

L'Ecole Moderne reste bien sûr l'Ecole où l'on écrit; où l'on lit, où l'on dessine, mais ce ne sont plus là les seules activités des enfants; ce ne sont même pas toujours les activités essentielles. D'autres activités ont acquis désormais droit de cité :

- *L'Imprimerie à l'Ecole*, qui nécessite un matériel minimum comportant au moins une table et une étagère.
- *Les Fichiers Scolaires* (FSC et fichiers auto-correctifs) pour lesquels il nous faudra prévoir des étagères à portée des enfants.
- *La Bibliothèque de Travail*, dans un meuble ou sur des étagères

— *Le Musée et le matériel d'expérimentation scientifique* nécessitant armoire, étagères et table.

— *L'installation pour la projection scolaire*, fixe et animée.

— *Le travail d'enquête*, en coopérative, collectif, pour lequel les enfants doivent pouvoir se grouper librement autour d'une ou plusieurs tables.

Il résulte de ces besoins :

— Que, en plus de l'espace strictement nécessaire pour les tables de travail, il faudra prévoir un espace supplémentaire pour le mobilier ci-dessus, et pour les déplacements que suppose la nouvelle technique de travail scolaire.

Il faut compter environ 1/3 en plus, soit 72 m² au lieu de 54 m² (7x7 m. 70).

— Que les tables gagneront à être plates, et le plus possible mobiles, de façon à être isolées ou regroupées selon les besoins du travail individuel ou collectif.

— Que la solution des chaises attenantes aux tables, actuellement prévue par les règlements, ne saurait être pour nous acceptable.

— Que l'estrade devient inutile, ce qui permettra de récupérer un meuble et de l'espace.

— Que la classe doit prendre de plus en plus l'allure d'atelier de travail avec outils de travail et possibilité de les manœuvrer normalement.

Quelles sont les solutions pratiques que nous préconisons et que nous présentons à l'attention de MM. les architectes et des pouvoirs publics, étant bien entendu que, restant dans notre rôle d'éducateurs, nous n'entrons pas dans les détails techniques de réalisation ?

1° LES LOCAUX - LA CLASSE

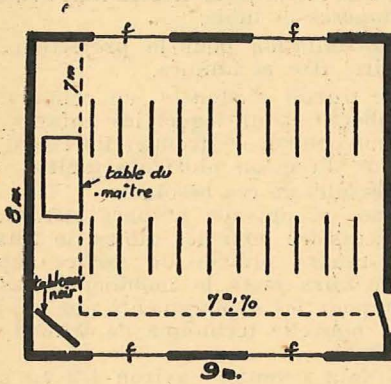
Si nous voulons faire dans nos classes autre chose que le lire-écrire autorisé par la distribution habituelle des places, il nous faudra donc, outre la place normale des tables et des sièges — et qui n'est guère compressible — un espace supplémentaire pour outils de travail. C'est une condition sine qua non, comme dans les usines.

a) Première solution

Classe de 9 m. x 8 m. permettant de réserver sur deux faces un espace libre pour les outils de l'Ecole Moderne, avec possibilité normale de manœuvre autour des armoires, tables et étagères qui y seraient installés.

C'est la solution la plus courante, celle qui peut intervenir sans transformation

dans toutes les classes assez spacieuses ou dont l'effectif est momentanément au-dessous de 25-30 élèves.



b) Deuxième solution

Qui est celle que, dans les circonstances actuelles nous préférons parce qu'elle pourrait dès maintenant, si nous savons en faire comprendre la nécessité aux parents, être généralement adoptée.

La salle de classe prévue par la circulaire ministérielle du 1^{er} septembre 1952, avec 7 m. de large et 7 m. 70 de profondeur, serait tout simplement allongée en profondeur de 2 m. 30, ce qui nous donnerait, pour toutes les classes, tant uniques que d'écoles de villes, 7 m. de large et 10 m. de profondeur.

Une cloison, qui pourrait être à mi-hauteur — avec même une partie vitrée — serait placée à 2 m. 50 du fond, où serait ainsi réservé un véritable petit atelier attenant à la classe et qui pourrait rester sous la surveillance directe du maître.

Seraient placés dans cet atelier les meubles et outils de l'École Moderne : tables, étagères, armoires, établis, imprimerie, fichier, matériel scientifique, observations, etc...

La classe resterait dans l'ensemble ce qu'elle est aujourd'hui, les murs restant disponibles pour les expositions de documents ou les réalisations nées dans l'atelier.

Nombre de classes actuelles pourraient déjà être modifiées dans ce sens, chaque fois que la profondeur du local le permet. Nous avons vu une classe installée selon ces normes et d'une façon parfaite chez notre ami Guillard à Villard Bonnot (Isère), et nous avons déjà, en juin dernier, recommandé cette solution à nos amis suisses dont les salles sont parfois même trop profondes.

Nous sommes heureux de passer ici la parole à notre ami Le Coq, à Matignon (Côtes-du-Nord), responsable de la Commission de la construction et de l'ameublement scolaire, qui a étudié méthodiquement et d'une façon très pratique cette solution.

PLAN DE SALLE DE CLASSE

Objet : *Plan de salle de classe avec ameublement rationnel permettant de travailler dans les meilleures conditions.*

J'ai dressé ce plan après la visite d'une classe neuve de belle apparence, mais posant de sérieux soucis quant à l'ameublement.

Défauts à corriger (pour MM. les architectes !) :

1) *Chauffage* : Dans une classe le poêle doit se trouver en arrière, ainsi que la cheminée. Donc il faut savoir, avant de dresser un plan, où seront les tableaux. Nécessairement face aux élèves, qui reçoivent la lumière de gauche.

2) *Portes* : La classe visitée avait deux portes inutiles se déployant en dedans, donc gênantes. Je les ai supprimées sans consulter le règlement. En cas de sinistre de larges haies très basses permet-

tent une évacuation rapide des élèves si la porte du vestibule est condamnée par le feu.

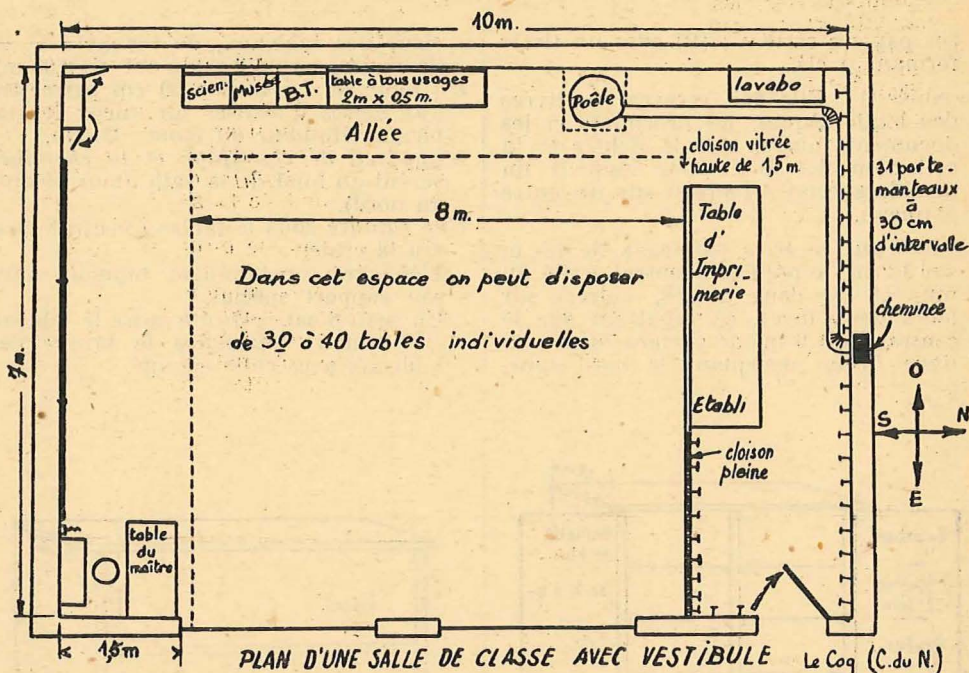
3) *Dimensions* : J'ai augmenté la largeur de 1 m. pour permettre un ameublement latéral sur le panneau Ouest. J'y trouve aussi l'avantage de fixer le tableau tryptique au centre du panneau Sud et de ménager une place discrète pour le maître juste à l'endroit où se déployait une porte inutile dans la classe visitée.

Ameublement proposé :

Tables individuelles avec siège non attenant pour ménager des espaces libres.

Tableau tryptique à 3 panneaux égaux. Leur hauteur sera de 1 m. 20. On pourra fixer la base à 0 m. 85 du sol.

Une armoire bibliothèque du type courant.



PLAN D'UNE SALLE DE CLASSE AVEC VESTIBULE

Le Coq (C. du N.)

Une table d'expérience de 2 m. sur 0 m. 80 qu'on pourra déplacer à volonté. On la disposera devant les tableaux pour les expériences.

Autres meubles : demandent une description détaillée.

La cloison vitrée donne aux équipes travaillant seules une certaine indépendance tout en permettant la surveillance.

Tableaux : Pour fixer un tableau, il faut tenir compte du bord supérieur qui se situe à 2 m. ou 2 m. 05 du sol.

La hauteur (ou largeur) d'un tableau semble varier de 1 mètre à 1 m. 20. Le bord inférieur ne saurait être placé à moins de 80 cm. du sol.

80 cm. + 1 m. 25 = 2 m. 05

ou

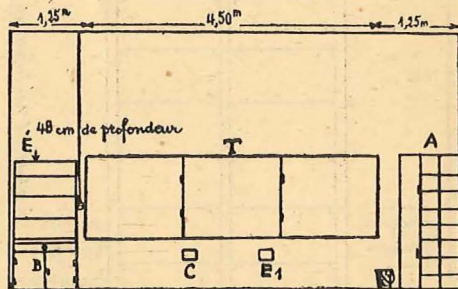
1 m. + 1 m. = 2 m.

Un tryptique courant (2 m. sur 1 m. au centre et 1 m. x 1 m. pour les volets) sera donc fixé à 1 m. du sol.

Le tableau plus large que je préconise descendra à 80 cm. du sol. Les élèves pourront écrire en bas.

Une sorte de banc très long mais peu large, haut de 0 m. 20, serait utile pour

les enfants devant les tableaux. Il serait mobile.



Ameublement du mur orienté au sud (largeur de la salle)

E : étagère pour l'instituteur. - B : porte glissante. - A : armoire présentée ouverte, profonde de 25 cm, avec un rayonnement mobile sur simples tasseaux. - T : tableaux. - C : craie. -

E1 : support pour l'éponge.

Bureau maître : Une simple table de 1,2 m. sur 0,60 m. semble convenir s'il a derrière lui le meuble spécial (E) permettant de ranger ses registres et

ses papiers sérieux ; (B) avec un tiroir fermant à clé.

Armoire A : Elle doit recevoir les livres des bibliothèques, les brochures et les documents autres que le fichier et la collection des B.T. pour lesquels un meuble spécial est prévu sur un autre panneau.

Le tableau : à trois panneaux de 1,5 m sur 1,2 m, le panneau central scellé au mur et les deux autres, noircis sur leurs deux faces, se rabattant sur le central (soit 9 m² de surface utile). La ligne droite marquant le bord supé-

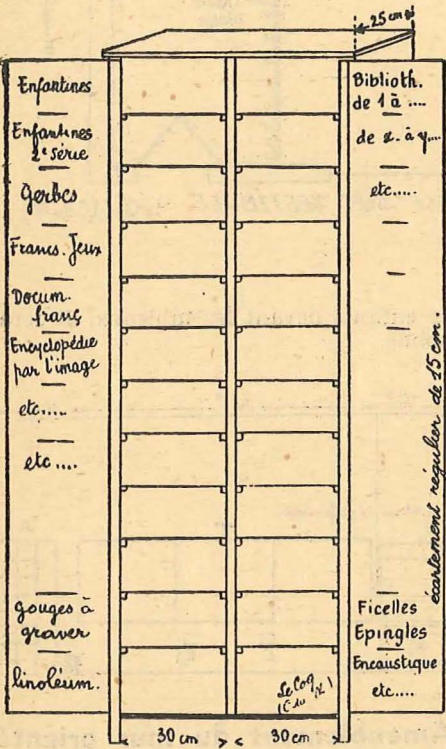
rieur des tableaux, de l'étagère et de l'armoire, sera à 2 m du sol (ou 2,05 m).
Un banc de 1,5 m sur 30 cm permettra aux élèves d'utiliser au mieux les tableaux. Hauteur du banc : 20 cm.

L'appareil de chauffage et la cheminée seront au fond de la salle (mur orienté au nord).

Une rainure sous le tableau central recevra la craie.

L'éponge, constamment humide, aura son support spécial.

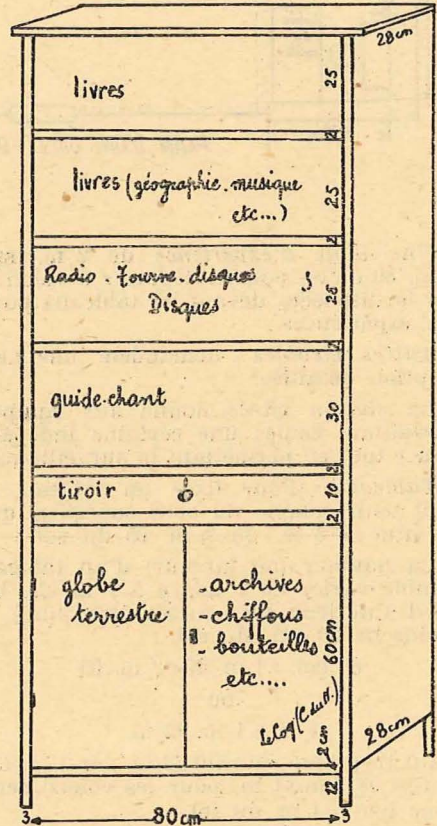
Un seau d'eau à droite entre le tableau et l'armoire permettra le lavage des tableaux avec cette éponge.



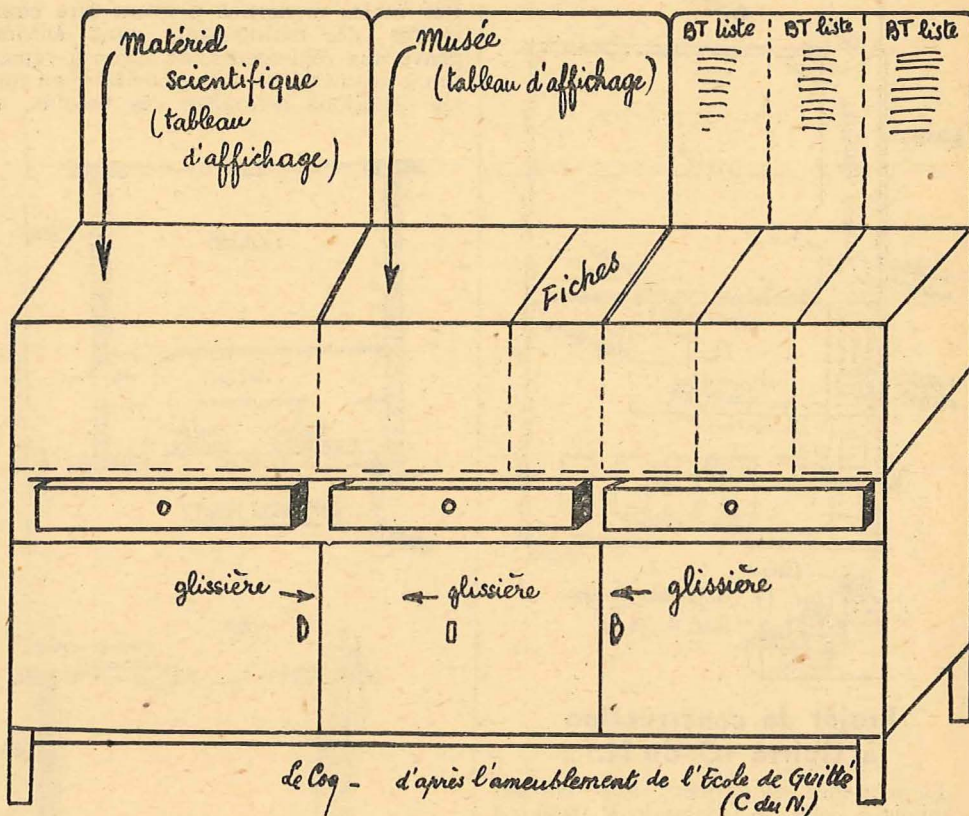
Détails de l'armoire A à l'usage de tous, présentée ouverte

Profondeur intérieure : 25 cm

Toutes les planchettes des étagères en bois léger de 7 mm d'épaisseur, s'enlèvent à volonté si l'on désire augmenter l'écartement. Elles reposent sur de simples réglottes clouées aux panneaux. L'intérieur des battants sera divisé pour montrer l'emplacement du matériel (ordre nécessaire).



Détails de l'étagère E à l'usage de l'instituteur



Meuble spécial

disposé le long du panneau ouest

USAGES : Musée scolaire, collection de B.T., fichier. On y rangera le bois, le matériel à pyrograver, les peintures, le carton et tout le matériel à usage collectif, la pharmacie de l'école, etc...

Le dessus de ces meubles sera horizontal et en bois plein.

Le dessus des deux couvercles levés devient un panneau d'affichage.

(d'après l'ameublement de l'école de Guitté (C. du N.)

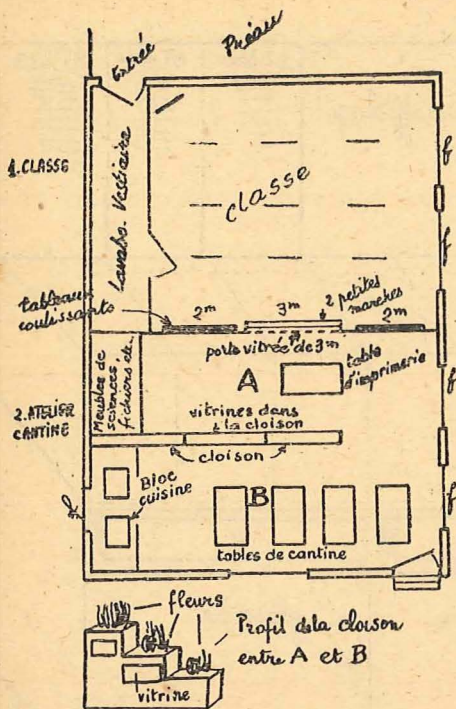
UNE SOLUTION SIMILAIRE

C'est une solution similaire qu'est en train de faire réaliser notre ami Boissière, de Guitté (Côtes du-Nord) pour une école à classe unique comportant salle de classe, atelier, comme dans le projet ci-dessus, et cantine.

On sait que les instructions ministérielles prévoient maintenant pour les écoles à une ou deux classes une salle

commune pour les enseignements péri et post scolaires, pouvant servir de cantine et d'atelier de travail manuel.

On n'est donc pas très loin des solutions que nous souhaitons. Il suffit de mener l'action nécessaire pour que cette solution soit désormais généralisée selon nos suggestions.



Projet de construction à Guitté (C.-du-N.)

Le plancher est surélevé de 50 cm par rapport à celui de la classe. L'Atelier A sert donc de scène pour le théâtre libre, la récitation, etc., quand la grande porte vitrée est ouverte.

L'Atelier A sert pour l'imprimerie, le dessin, les sciences par équipes pendant que d'autres équipes travaillent dans la classe. La surveillance pour le maître est facile.

La Cantine sert aussi pour l'étude du programme de sciences des filles.

Toutes ces activités peuvent se faire parallèlement, toujours sous la surveillance du maître.

Cette disposition peut être intéressante pour un école à 1 ou 2 classes.

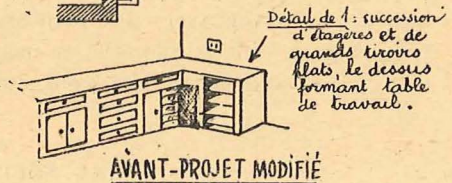
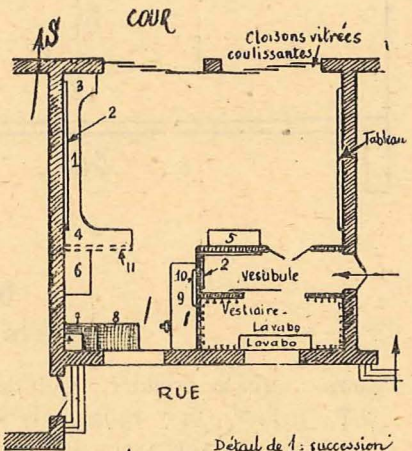
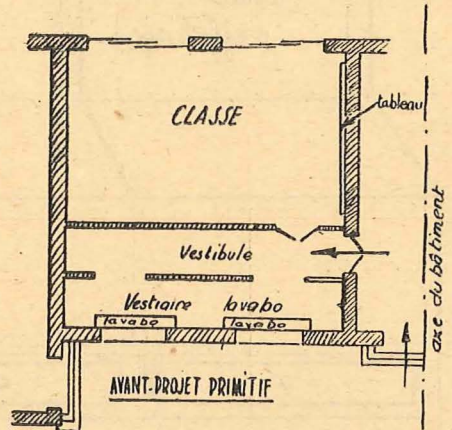
Ce projet, que j'ai conçu et qui a été approuvé par M. Laurent, inspecteur primaire, doit être construit à Guitté l'an prochain.

Voici comment notre ami Trinquier, de *Les Matelles* (Hérault), a fait modifier le projet primitif conçu selon les I.M.

Comme on le voit, c'est une sorte de solution bâtarde entre les projets précédents et ceux des I.M., mais qui semble devoir aussi donner satisfaction.

Aussi le branle est sérieusement donné.

Des écoles modernes peuvent être construites dès maintenant, sans entorse grave aux règlements, de façon à répondre à nos besoins. A nous de faire en toutes occasions connaître ces besoins.



Avant-projet modifié

- 1. Meuble à usages multiples (h. : 0,65). -
- 2. Panneaux d'affichage. - 3. Coin du filicoupeur. - 4. Coin du pyrograveur. - 5. Fichier scolaire. - 6. Imprimerie. - 7. Robinet et évier. - 8. Table carrelée mobile. - 9. Table-établi de travail manuel. - 10. Planchette à outils. - 11. Cloison de 1 mètre de hauteur.

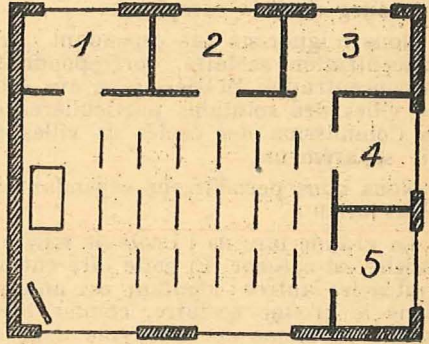
c) *Troisième solution*

L'Ecole avec ateliers annexes, qui pourrait bien devenir un jour le prototype de la classe de travail que nous préconisons.

Mais cette conception, qui nécessite d'une part une conception toute nouvelle du travail et de la discipline, et qui, d'autre part, serait d'un prix de revient sensiblement plus élevé, ne peut guère être présentée pour l'instant que comme solution idéale, dont nous tâcherons peu à peu de nous rapprocher.

Sur deux faces de la classe 7x7,70 seraient aménagés de petits box qui constitueraient autant d'ateliers spécialisés :

1. Atelier d'imprimerie à l'Ecole et accessoires.
2. Atelier de documentation (fichiers et bibliothèque de travail).
3. Atelier scientifique.
4. Atelier de dessin, couture, gravure.
5. Atelier de bricolage, menuiserie, fer, etc.



Resteraient à étudier les conditions optimum d'éclairage des ateliers et de la classe.

Nous n'entrons pas dans le détail de ces réalisations.

d) *Quatrième solution*

Immédiatement possible dans certaines installations existantes, étant bien entendu que, dans les constructions nouvelles, ce sont les solutions précédemment étudiées qui doivent être adoptées.

Dans certaines écoles donc, une salle (classe désaffectée, mairie, etc.), est attenante à la salle de classe et peut être utilisée comme atelier de travail.

La chose est parfaitement possible selon nos techniques, le seul inconvénient étant que les enfants travaillant indivi-

duellement ou en équipes dans cette salle annexe ne sont pas sous la surveillance directe du maître. Dans les classes entraînées au travail selon nos techniques, et avec des enfants normaux, cette solution ne présente aucun inconvénient majeur.

Cette salle-atelier peut alors être artistement décorée avec peintures et découpages d'enfants, documents d'expositions, etc., qui sont très appréciés par les anciens élèves et les parents.

CONCLUSION

En conclusion — et nous voulons cette conclusion essentiellement pratique et immédiatement réalisable — nous demandons :

- Que la surface moyenne de la classe premier degré soit portée de 54 m² à 72 m².
- Que, en conséquence, une des solutions ci-dessus soit adoptée, nos préférences allant aux divers projets de la solution 2.

- Que, au cours des réfections et aménagements on se rapproche le plus possible de ces solutions.
- Que la même surface soit prévue pour les classes de ville.
- Qu'un lavabo avec eau courante soit installé dans une annexe atelier de chaque classe, au même titre que le chauffage.

Un prototype de ces classes modernes solution II sera présenté au Congrès de Rouen de l'Ecole Moderne.

ECOLES DE VILLES

Les observations et suggestions ci-dessus sont naturellement valables pour toutes les classes, qu'elles soient à la ville, au bourg ou à la campagne.

Nous n'ignorons pas cependant que la concentration scolaire, correspondant à la concentration ouvrière pose aux écoles de villes des solutions particulières que la Commission des écoles de villes étudie séparément.

Nous nous permettrons cependant une observation :

La grande tare de l'Ecole de ville c'est qu'elle est caserne. Et cette tare entraîne toutes les autres : l'enfant est anonyme dans le groupe scolaire, comme l'instituteur lui-même est anonyme dans son entreprise rationalisée. D'où travail de série, dont nous n'avons cessé de dénoncer les méfaits.

Nous pensons que si, d'une façon à étudier par les camarades on dépouillait l'école de villes de son aspect caserne, d'autres progrès d'organisation technique et de conception pédagogique pourraient aussitôt être réalisés.

Nous demandons donc :

- Toutes les fois que c'est possible, construction de groupes scolaires séparés ne devant pas excéder 6 à 7 classes.
- Réduction progressive des écoles-casernes qui seraient amenées à disparaître.
- En attendant, possibilité peut-être de scinder, matériellement, administrativement et techniquement une école caserne en écoles plus humaines de 6-7 classes, 4 écoles de 6 classes étant instituées à la place du groupe de 24 classes.

Nous connaissons quelques-unes des objections, et nous savons ce que seront

les oppositions et d'où elles viendront. Il ne faut jamais désespérer parce que les solutions rationnelles et de bon sens risquent malgré tout de devenir un jour réalité.

Nous verrions fort bien alors un groupe scolaire de 6-7 classes organisé comme suit :

- 6-7 classes conçues selon la solution II.
- Une salle commune pour expositions, fêtes, réunions de parents, projections sonores, etc... Cette salle serait placée sous l'autorité du Directeur.
- Un atelier d'Ecole, avec imprimerie d'Ecole et presse automatique, limographe automatique, Documentation et fichiers centraux, appareils sonores divers.

Cours de récréation et jardins scolaires

Ces prescriptions indispensables sur la surface, l'orientation, le conditionnement des cours de récréation semblent ne pas tenir dans les prescriptions officielles la place qui lui reviendrait.

Nous noterons seulement qu'un article de loi devrait interdire formellement que les constructions nouvelles, provisoires ou définitives, rognent sur les cours de récréation qui devraient être réalisées selon des prescriptions aussi sévères que pour les salles de classes.

Une attention nouvelle devrait être accordée au jardin scolaire, aux installations d'élevage d'animaux et autres qui sont des éléments majeurs de l'éducation moderne.

Ces questions, ainsi que celle du stade, seront étudiées plus en détail prochainement.

2° L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

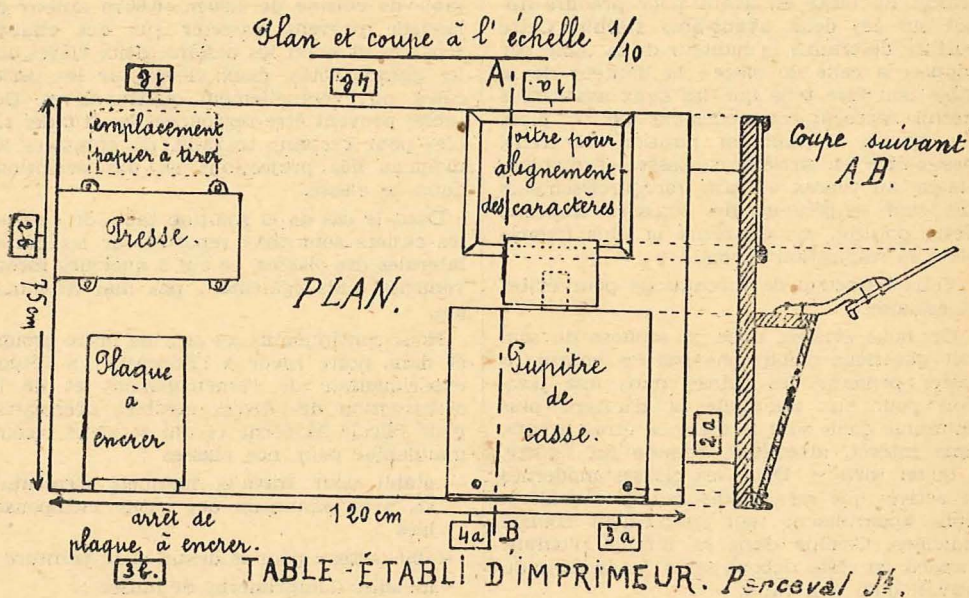
Les locaux, avons-nous dit, doivent être adaptés aux besoins des personnes qui les habiteront ou qui y travailleront et nous avons indiqué dans quelle mesure les nouvelles conceptions de travail doivent influencer sur les normes de constructions des bâtiments scolaires.

Il en est de même pour l'aménagement de ces locaux. Tant que le travail scolaire se faisait selon les méthodes traditionnelles et que la classe restait un auditorium-scriptorium, on pouvait se contenter du mobilier qui garnit les églises : une chaire pour le

maître, des sièges et des bancs pour les fidèles avec, s'il le fallait, des pupitres pour déposer livres et cahiers.

La pédagogie traditionnelle qui continue même dans les locaux nouveaux se satisfait du même matériel qui est seulement modernisé, mieux présenté et mieux verni, les tables trop longues étant coupées. Mais rien n'est changé au fond dans le conditionnement de ces installations.

Nos enfants à nous ne sont plus appelés à rester pendant de longues heures assis à écrire ou à lire ou à écouter le maître. Ils



travaillent parfois seuls ou en groupe autour d'une table. Ou bien ils s'en vont à la table d'imprimerie ou à l'atelier scientifique. Ils gravent, ils peignent, ils préparent des conférences. Notre matériel scolaire doit répondre à ces besoins nouveaux.

TABLE : Un progrès a été cependant réalisé par l'officialisation de la table plate. Ces tables peuvent être à deux places ou à une place. Les deux solutions peuvent être valables, certains camarades trouvant cependant que pour le degré primaire les tables individuelles occupent beaucoup trop de place dans les locaux actuels et qu'en définitive, les tables à deux places seraient tout aussi commodes.

Notre ami Lecoq a réalisé un système de tables avec surface glissante qui donne satisfaction et que nous recommandons.

Des solutions assez ingénieuses sont intervenues dans le matériel moderne pour la disposition des casiers destinés à recevoir les outils de travail de l'élève.

Nous ne ferons dans ce domaine qu'une réserve. Les circulaires ministérielles font une obligation aux constructeurs de n'offrir dorénavant aux usagers que du matériel sur tube. Nous pensons que c'est une solution beaucoup trop autoritaire, le tube n'étant pas forcément un meilleur matériau pour nos classes que le bois, et une table en bois solide étant, au contraire, bien souvent plus stable qu'une table à tubes.

Et il ne faut pas oublier non plus que dans de nombreuses provinces françaises, le bois reste un matériau assez courant, qu'il serait regrettable bien souvent de voir remplacer radicalement par les tubes métalliques.

Nous avons, par contre, de bien plus grandes réserves à faire sur la décision ministérielle qui fait une obligation aux constructeurs de lier pour tout le degré primaire le siège à la table. Nous pensons que c'est tout simplement une hérésie pédagogique, surtout pour ce qui concerne les écoles modernes. Le chapitre « Conditions anatomiques » du règlement du 3 mai 1950 contient d'ailleurs quelques paragraphes qui sont tout simplement courtelinesques :

« Il aura (le siège), en outre, des dimensions suffisantes pour qu'en largeur les deux fesses puissent y reposer dans leur ensemble. Or, la distance entre les deux tubérosités de l'ischion est inférieure de 2 à 4 cm à la distance qui sépare les deux trochanters, elle-même égale à 35 cm chez l'adulte en moyenne. Dans le sens antéro-postérieur, les cuisses doivent reposer à plat sur une longueur qui ne devra, en aucun cas, être inférieure au $\frac{1}{3}$ de la distance qui sépare les ischions du creux poplité (jarret)...

« La barre d'appui pour les pieds risque d'entraîner une inclinaison anormale du fémur par suite de la position surélevée du pied, elle sera donc supprimée. Elle pourrait même créer, si on la maintenait, une syphose lombaire et des positions vicieuses du buste.

« Dans la position d'écriture, l'élève perd le contact du dossier, incline légèrement l'ensemble du buste en avant pour prendre appui sur les deux avant-bras fléchis. Cette posture détermine la hauteur de la table par rapport à celle du siège : la hauteur de la table doit être telle que les deux avant-bras fléchis reposent commodément sur un plan, les épaules restant en position naturelle, c'est-à-dire en arrière et basses, l'omoplate plaqué au thorax et sans raccourcissements des chefs supérieurs des muscles trapèzes. Cette position est d'ailleurs la plus favorable à la respiration normale. »

Voilà beaucoup de précautions pour éviter la scoliose...

Or, nous évitons, nous, la scoliose du seul fait que nous n'obligeons pas les enfants à rester pendant des heures dans une position pour eux anormale et d'autant plus anormale qu'ils sont là assis, en êtres passifs, sans intérêt, attendant, comme dit l'autre, « qu'on sorte ». Dans les classes modernes et actives que nous réalisons, ces considérations apparaissent tout simplement comme ridicules. Comme dans la famille, l'enfant s'assied ou reste debout selon les besoins du travail qu'il a à faire.

Il est souhaitable que sièges et tables soient malgré tout prévus pour certains travaux qui se font assis. Mais il faut aussi que sièges et tables soient séparés l'un de l'autre ou disposés de façon différente pour divers travaux à entreprendre. C'est pourquoi nous sommes, en définitive, pour la table plate avec siège séparé, ce qui est absolument indispensable pour que puissent s'opérer, dans la classe, à certaines périodes de travail par équipes, les regroupements indispensables.

Nous pensons donc que les deux principales revendications que nous pouvons faire valoir en ce domaine sont :

- 1^o demander la liberté pour les mairies d'utiliser, lorsqu'elles le croient préférable, le matériel bois concurrentement avec le matériel tube ;
- 2^o demander que les sièges puissent être séparés des tables.

Quant à nous, nous ayons adopté depuis longtemps, à l'Ecole Freinet, une solution

qui, en définitive, quoique excessivement simple, apparaît comme pratique et confortable : table de cuisine de 1,20 m x 0,60 m autour de laquelle peuvent s'asseoir sur des chaises séparées et selon les besoins, deux élèves sur les grands côtés, deux élèves sur les petits côtés, ou éventuellement quatre élèves. Ces tables peuvent être regroupées en grandes tables pour certains travaux, ou entassées au moment des projections ou des évolutions dans la classe.

Dans le cas de la solution table de cuisine, les casiers sont tous reportés sur les parois latérales des classes, ce qui a quelques inconvénients mais également pas mal d'avantages.

Nous continuerons au sein de notre groupe et dans notre revue « l'Éducateur » l'étude expérimentale de l'aménagement et de la construction des divers meubles nécessaires pour l'Ecole Moderne et qui seraient recommandables pour nos classes :

- établi pour travaux manuels élémentaires avec panneaux des outils indispensables ;
- table-tréteau pour le dessin et la peinture ;
- meubles d'imprimerie, de musée ;
- aquarium, vivarium, etc..

La question des tableaux noirs continue à nous intéresser également. Plusieurs solutions ont été présentées. Nous en continuerons l'étude dans le prochain numéro de notre revue « l'Éducateur ».

Un mot pour terminer au sujet de la table pour le maître. Nous avons depuis longtemps lancé le mot d'ordre de « Plus de chaire pour les maîtres ». La chaire a effectivement disparu dans de nombreuses écoles, le maître se trouve désormais au même niveau que ses élèves, avec une table spéciale avec tiroirs, classeurs, etc..

Des projets seront prochainement présentés à ce sujet. Nous donnerons également, dans un prochain numéro de notre revue, de nombreux exemples d'utilisation pour les besoins de notre école, des vieilles tables qui vont rester disponibles au fur et à mesure qu'elles seront remplacées par le matériel nouveau que nous souhaitons toujours mieux adapté aux besoins de notre Ecole moderne.

L'ÉCOLE MODERNE et les constructions scolaires

Je vais essayer de dégager ce qu'il nous faudrait pour la classe moderne.

I. Disposition et construction.

1) Le plan de classe classique est rectangulaire. Rangées de table, allées. Dégagement au fond et devant.

Ce plan répond à la pédagogie statique traditionnelle.

La classe moderne a besoin à certains moments de se grouper (texte par ex.) puis de se séparer par petits groupes. On s'aperçoit vite que le rectangle, par son étroitesse, ne répond

plus à la pédagogie moderne. Il faut orienter le plan vers le carré.

2) L'architecture moderne a introduit les grandes baies (nous ne saurions nous en plaindre) mais il faut penser : a) au camouflage pour le cinéma et les projections. (Des systèmes de jalousies orientables existent) ; b) à l'affichage. (On peut utiliser des tableaux d'affichage).

3) La pédagogie traditionnelle se satisfait fort bien du tableau mural. La classe moderne, beaucoup plus mouvante, préférera souvent les tableaux mobiles sur pieds et réservera les cloisons non vitrées à l'affichage et au dessin sur plan vertical.

4) Il serait presque indispensable d'avoir l'eau dans un coin de la classe. L'idéal serait le petit coin carrelé pour les expériences (ce ne serait pas ruineux).

5) Il faudrait bien sûr réserver une plus grande marge de vide dans la classe. Trop souvent on met autant de bancs que la classe peut en contenir. On doit pouvoir sans difficultés dégager un espace pour le jeu dramatique et ne pas passer une heure à le faire.

II. Mobilier.

1) Le gros problème est de ranger tout ce qu'il y a. Beaucoup de casiers protégés de la poussière. Rien ne doit traîner et en ville les femmes de service auront vite éliminé ce qui les gêne.

2) Pour les tables et chaises individuelles beaucoup de modèles, il faut surtout des meubles légers et insonores.

3) Il faudrait prévoir dans un coin une table de travail manuel facilement nettoyable, la table carrelée serait aussi idéale.

M. BARRÉ.

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Le ministère de l'Éducation nationale expose en la très académique école des Beaux-Arts, des projets et maquettes de constructions scolaires. Il y a une évolution très nette de l'architecture scolaire : lumière, aération, insonorisation des planchers, verdure à l'extérieur. La construction en dur avec des éléments préfabriqués et standardisés n'y fait plus figure d'anticipation. La production à la chaîne de prototypes étudiés comme des voitures ou des frigidaires, commence à entrer dans les mœurs. Nous ne pouvons que nous en réjouir, là seulement se trouve la solution économique qui permet de répondre aux besoins de l'école française.

Le visiteur ne manquera pas de penser, devant les photos et les maquettes si diverses : « On reconstruit vite dans l'enseigne-

ment ». C'est sans doute cette impression que désire laisser l'exposition du quai Malaquais. Ami des sciences exactes, j'ai relevé sur un panneau les propres chiffres du ministère de l'Éducation nationale : pour 154.000 classes primaires construites, il y a en France 82.000 classes à construire d'urgence et on en a construit 2.180 en 1952. Il faudra donc, à ce rythme, douze ans pour combler le déficit et, dans douze ans, les besoins se seront accrus. Pour le secondaire et le technique, la situation est pire : 45 % et 60 % des besoins de la France sont encore à construire. Nous ne croyons pas que le gouvernement ait, par démagogie, aggravé les chiffres. Telle est pour nous la véritable signification de l'exposition.

Je voudrais aussi ajouter un mot de ce qui n'est pas dit dans cette exposition. Il est des écoles qu'on agrandit, selon les besoins, d'une ou deux classes. Autant d'économisé, penserait-on, mais la cour se rapetisse à mesure que le nombre des enfants augmente. La pureté de l'air, le calme, la sécurité contre les accidents diminuent progressivement. Ne doit-on pas dénoncer ces abus ?

Je n'ai pas encore répondu à la question des camarades : « L'école moderne est-elle mieux servie par les projets modernes de constructions scolaires ? » Hélas ! non. Si la classe s'éclaire, s'aère, s'ouvre sur une cour qui ressemble à un parc, elle reste la classe figée traditionnelle. On note ça et là une timide apparition de l'atelier, mais (est-ce une obligation légale ?) il partage son local avec la cantine. Or, on ne peut, sans hypocrisie, admettre que l'atelier puisse partager la même salle que la cantine, ou on admet que tout sera rangé sous armoire à chaque sortie. Imaginez un menuisier qui ferait restaurant à midi. Par contre, on nous propose des fresques abstraites, des sculptures abstraites pour nos écoles (je demande à Hélène Gente de ne pas rougir, je dis que ses enfants enrichiraient mieux leurs murs que les projets proposés, mais les laisserait-on faire ?) Vous voyez qu'à l'aube de l'année nouvelle, de nombreux combats nous sont promis.

M. B.

CONCOURS INTERSCOLAIRES

Deux concours sont organisés, l'un par la Ligue contre le Tabac, l'autre par l'Association des Educateurs Abstinents et l'Ordre International des Bons Templiers.

Le règlement peut être demandé à M. Tanguy, 24, rue du Moulin-de-Pierre, Issy-les-Moulineaux (Seine).

Les épreuves devront être adressées avant le 15 avril 1953.

AUX VISITEURS DE LA VALLÉE DE CHAMONIX LE CENTRE D'ACCUEIL DES HOUCHES

(du Centre laïque de Tourisme culturel)

Dû en grande partie à l'initiative et au dynamisme de notre ami Briset, secrétaire de la F.O.L. de Saône-et-Loire, ce centre a servi de relai l'an dernier à bon nombre de collègues de la troupe CEL.

Installé en 1951 aux Bossons avec des moyens de fortune, il fonctionne depuis 1952 au village voisin, Les Houches, à l'entrée de la vallée de Chamonix.

Il comprend trois bâtiments en préfabriqué capables de coucher environ 60 personnes dont la nourriture peut être assurée dans de bonnes conditions par un hôtel voisin. En 1952, plus de 50 caravanes y ont été accueillies du 20 juin au 25 août.

Pour 1953, les demandes d'hébergement doivent être adressées à M. Briset, secrétaire de la F.O.L. de Saône-et-Loire, Inspection Académique, Mâcon (S.-et-L.).

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

1. Etaler autant que possible les dates des voyages de manière à éviter la congestion des premiers jours de juillet (le centre fonctionnera vraisemblablement du 15 juin au 25 août et Chamonix est parfaitement visible en juin comme en août, je dirai même dans des conditions bien meilleures).

2. Ne partir qu'avec une caravane bien en mains, faisant un bon travail éducatif, plutôt qu'avec une troupe sans discipline ni homogénéité qui n'a sa place ni au CLTC, ni à la CEL.

Un grand merci, pour terminer, à nos camarades de Saône-et-Loire dont la généreuse initiative et le travail fructueux permettent un si utile développement à nos œuvres laïques.

DESAILLOUD, instituteur,
Chamonix (Hte-Savoie).

CONGRÈS de l'Ecole Moderne Française de ROUEN (31 mars, 1, 2, 3, 4 avril 1953)

Classes de Perfectionnement

Nous pensons que les maîtres de C.D.P. assisteront, cette année, en nombre suffisant au Congrès de la C.E.L. pour procéder à un échange de vues — étendu et fructueux — sur les problèmes de l'enseignement « spécial » en relations avec les techniques de l'Ecole Moderne; mieux que cela, ils seront en mesure de tenir de véritables séances de travail selon le caractère strictement pra-

tique que nous voulons imprimer, plus que de coutume encore, à notre grande rencontre annuelle.

Pour cela nous devons entreprendre une tâche préalable de prospection, d'information, de coordination, d'organisation d'ensemble. Aussi, vous êtes prié de répondre le plus tôt et le plus abondamment possible à l'enquête ci-après :

1° **Comptez-vous assister au Congrès ?**

2° **Quelles sortes de documents pouvez-vous adresser ou apporter en vue de présenter une initiative, une réalisation, une étude... que vous avez poursuivie ?**

3° **Quelle participation pourriez-vous fournir à un stand de l'Exposition éventuellement réservé aux C.D.P. ?**

4° **Quelles questions voudriez-vous que l'on traite plus particulièrement ? A La Rochelle il avait été retenu : le dessin libre, la correspondance, recrutement, débouchés.**

Pour ce qui est des points 2 et 4, détaillez au possible les éléments de votre contribution personnelle afin que je puisse produire un plan de travail introductif précis dans « l'Educateur » qui préparera le Congrès.

Vous adjoindrez aussi à votre rapport toutes suggestions, toutes propositions que vous jugerez intéressantes ; mais répondez-moi — même négativement — et vite.

ALZIARY, « L'Abri », Vieux chemin des
Sablettes. La Seyne-s-mer (Var).

QUE PEUT CONTENIR UN COLIS SCOLAIRE ?

(Cet article n'a pas la prétention d'épuiser le sujet. Il ne contient que quelques suggestions susceptibles d'aider les collègues.)

A noter auparavant que la fréquence des colis est dictée par la possibilité de chaque classe. De toute façon, les écoles correspondantes doivent se mettre d'accord pour qu'il n'y ait pas de lésés.

Ce qu'on envoie :

a) Les spécialités du pays ou de la région : 1° **agricoles ou dérivées** : gruyère, cancoillotte, munstère, choucroute, biscuits de Montbozon, kirsch, mirabelle, grillottes, brimbelles, saucisses au kumin, charcuterie locale ; 2° **industriels** : soldats « Quiraul », travail du coton, boullons, la fabrication des clous, dentelle de Luxeuil, broderie...

b) **Plantes** (séchées sous forme de fichier, sous cellophane) : fleurs, genêt, bruyère, sapin ; avec certaines régions, envoi de jeunes pousses pour montrer l'évolution de la végétation.

c) **Animaux** : insectes, oiseaux.

d) **Roches** : minéraux, fossiles.

e) **Travail manuel**.

f) **Albums** : cartes postales, études volumineuses.

g) Le cas échéant : films, bandes sonores.